

L'université	
<i>Type long (bacheliers de transition + masters)</i>	
Objectifs	Former des acteurs polyvalents, dotés de fortes capacités d'analyse critique ; être capable de comprendre et d'analyser ce qui se passe pour développer de nouvelles choses, développer des compétences de conception, d'analyse et de développement de projets. S'inscrire à l'université = s'orienter vers l'apprentissage et la maîtrise d'une discipline/matière ; visa pour plusieurs perspectives professionnelles différentes.
Contenus des cours	<ul style="list-style-type: none"> - En Bac : acquisition des fondements théoriques et des méthodes de recherche ; formation généraliste conséquente. - En master : application des acquis du Bac à des domaines plus ciblés, spécialisés.
Durée de la formation	3 ans de bachelier + de 1 à 3 ans de master
Horaire des cours	Variable selon la filière (+/- 16h de cours par semaine en droit mais plus dense en sciences), moins de cours et plus volumineux.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Blocus - Janvier, juin, (septembre) - Examens conséquents, mais espacés
TFE et mémoire	Mémoire : travail de recherche et d'analyse approfondies sur une question scientifique originale
Stages	<ul style="list-style-type: none"> - Tardifs (généralement pas avant le Master), parfois absents - Visent à analyser des situations de terrain à l'aide de concepts théoriques
Enseignants	Les enseignants sont des professeurs qui donnent 8h à 12h de cours maximum par semaine, le reste de leur temps ils font de la recherche.
Méthode de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu premier : être autonome, gérer son temps « libre » - Assimilation et synthèse de matières - Travailler sur des cas « non vus », utiliser ce qui a été appris
Pédagogie et taille des classes	Dominante de cours magistraux, souvent en grands groupes.
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - CESS - Examen d'admission obligatoire pour le bachelier ingénieur civil/ingénieur civil architecte - Concours d'admission obligatoire pour le bachelier de médecine et dentisterie - Concours en fin de 1ère année pour le bachelier en médecine vétérinaire
Diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Bachelier de transition qui donne accès au master - Master

La Haute École	
<i>Type court¹ (bacheliers professionnalisants)</i>	
Objectifs	Former des professionnels, de futurs acteurs de terrain, opérationnels sur le marché de l'emploi, préparer à la réalité du terrain ; apprendre des actes très concrets, développer des compétences professionnelles liées à la réalisation. S'inscrire en HE = s'orienter directement vers un domaine assez précis.
Contenus des cours	Cours de base et cours spécifiques à la filière, complétés par des activités d'intégration professionnelle ; davantage un apprentissage de savoir-faire ; formation un peu généralisée au début, mais très rapidement spécialisée, rapport direct entre le contenu du programme et le métier.
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Type court : 3-4 ans - Type long : 5 ans
Horaire des cours	Dense, cela peut aller de 30h à 36h par semaine, beaucoup de petits cours, parfois obligatoires
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Blocus - Janvier, juin, (septembre) - Session dense avec, parfois, 2 voire 3 examens par jour
TFE et mémoire	TFE : étude d'une situation de terrain où l'on confronte pratique et théorie
Stages	<ul style="list-style-type: none"> - Parfois dès la première année, présence accrue au fil des années (mais cela peut différer selon les formations) - Visent à acquérir et maîtriser les gestes du futur professionnel.
Enseignants	Des enseignants de formation, mais aussi beaucoup de professionnels ayant une expérience de terrain.
Méthode de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Enjeu premier : être organisé, travail régulier, pour répondre à beaucoup d'échéances (rapports, interros régulières, travaux, travaux de groupe,...) - Rythme soutenu - Manipulation d'exemples pour en extraire de la théorie
Pédagogie et taille des classes	Dominante de cours en petits groupes, étudiant actif, encadrement personnalisé.
Conditions d'admission	CESS
Diplôme	Bachelier professionnalisant (pour accéder à un master : 9 fois sur 10 des compléments sont nécessaires (entre 45 et 60 crédits, c'est-à-dire une année supplémentaire))

¹ La haute école organise également des formations de type long, mais elles sont peu nombreuses et parfois très semblables, en termes de caractéristiques, à l'université.

Sources bibliographiques :

- Philippe Fonck. (2022). *Les carnets du CIO N°01.6 : S'informer sur l'enseignement supérieur*. CIO-UCLouvain.

- Pôle académique de Namur. (2023) *Les rendez-vous de la (ré)orientation*. <https://www.poledenamur.be/etudiant/reorientation/les-rdv-de-la-re-orientation>

L'École Supérieure des Arts (ESA)	
<i>Type court et type long</i>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Type court : former des pédagogues pour l'enseignement secondaire inférieur et l'enseignement secondaire à horaire réduit. - Type long : former des pédagogues (pour l'enseignement secondaire supérieur et l'enseignement secondaire à horaire réduit), ainsi que de former des artistes dans la pratique de leur art et de favoriser leur insertion professionnelle
Contenus des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Cours artistiques qui visent le développement de compétences disciplinaires directement liées à la pratique professionnelle future - Cours théoriques qui visent à développer la culture générale de l'étudiant, directement liés à la discipline - Cours de sciences humaines et sociales
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Type court : 4 ans - Type long : 5 à 6 ans
Horaire des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Horaire de jour - Horaire fixe dès le début d'année
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sessions d'examen (janvier et juin) - Seconde session organisée, excepté pour les cours liés à la pratique artistique
TFE et mémoire	TFE : étude d'une situation de terrain où l'on confronte pratique et théorie (pédagogique) ou travail de recherche et d'analyse (autres).
Stages	<ul style="list-style-type: none"> - Filières pédagogiques : stages dans l'enseignement ou visant la médiation culturelle; les stages sont intégrés dès le début du cursus ; de plus en plus de crédits y sont consacrés, jusqu'à un stage de longue durée en dernière année. - Disciplines non didactiques : stages chez des acteurs culturels et artistiques, visant l'insertion professionnelle.
Enseignants	Des enseignants de formation et des enseignants praticiens engagés sur base de leur renommée dans la pratique artistique.
Méthode de travail	Enjeu : être organisé, travail régulier (en particulier dans la discipline artistique), respect des échéances.
Pédagogie et taille des classes	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion importante de cours individuels et semi-collectifs (petite dizaine d'étudiants) - Cours collectifs (jusqu'à 50 étudiants) pour les cours théoriques et de sciences humaines et sociales.
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - CESS - Épreuve d'admission obligatoire : spécifique à chaque filière et portant généralement sur le potentiel créatif du candidat - évalue ses compétences disciplinaires dans la pratique artistique, ses connaissances (culture générale du domaine) et son projet (motivations) - Organisée habituellement après le 15 août
Diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Bachelier professionnalisant - Bachelier de transition qui donne accès au master

La Promotion sociale	
<i>Formations de niveau supérieur (bacheliers professionnalisants et BES) et de niveau secondaire</i>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle - Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.
Contenus des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement par modules capitalisables (conditions d'accès spécifiques à chaque module) - Cours de base et cours spécifiques à la filière - Apprentissage de savoir-faire, accent davantage mis sur la pratique et le concret que sur les concepts théoriques.
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - Bacheliers : 3 à 4 ans - BES : 2 ans - Formations de niveau secondaire : 1 à 2 ans - Certificat supérieur : 1 an
Horaire des cours	En journée, en soirée et/ou le samedi (dépend des écoles et des formations); 1 période = 50 min ; présence aux cours obligatoire (tolérance de 40% d'absences injustifiées dans le supérieur et 20% d'absences injustifiées dans le secondaire) ; horaire généralement moins chargé que dans le plein exercice.
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluation certificative à la fin de chaque module : des évaluations formatives s'étalent tout au long de l'année. - Seconde session possible pour chaque cours - Pas de blocus
TFE et mémoire	Épreuve intégrée (qui ne peut être présentée qu'une fois que tous les modules sont réussis)
Stages	Présents dans toutes les formations mais parfois moins nombreux ou moins longs qu'en HE; <u>2 types :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Stage d'insertion professionnelle (premier contact avec le monde professionnel, s'y acclimater) - Stage d'intégration (objectifs plus précis liés à formation suivie et généralement le point de départ du TFE)
Enseignants	Enseignants ou experts (= personnes expertes dans le domaine et qui ont une pratique sur le terrain).
Méthode de travail	Enseignement par modules ; cela permet de moduler sa formation selon ses disponibilités de temps,... mais cela implique aussi que chaque étudiant doit gérer son propre programme et donc une certaine autonomie ; grille d'évaluation donnée au premier cours, l'étudiant sait comment il va être évalué.
Pédagogie et taille des classes	Disponibilité importante des formateurs qui connaissent leurs étudiants, petits groupes (+/- 20 étudiants), bcp d'interactions.
Conditions d'admission	Bacheliers : être âgé de min 20 ans au moment de l'inscription (attention : il existe quelques exceptions)
Diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Bacheliers : bachelier professionnalisant (équivalent à celui délivré en HE) ; attention : le diplôme n'est valable qu'à partir d'un certain âge (généralement 23 ans) - BES : obtention d'un brevet ; diplomation possible à 22 ans - Formations de niveau secondaire : obtention soit d'un titre correspondant à ceux délivrés par l'enseignement secondaire de plein exercice (ex : qualification) soit d'un titre spécifique à la promotion sociale.

L'Alternance (IFAPME)	
<i>Formations de « Chef d'entreprise » et de « Coordination et d'encadrement »</i>	
Objectifs	Formation professionnalisante = acquérir toutes les compétences utiles pour exercer le métier choisi en autonomie. Les formations « Chef d'entreprise » : cours de gestion visant à être capable de gérer ou de participer à la gestion d'une entreprise, éventuellement sous statut indépendant. Les formations « Coordination et encadrement » préparent à l'encadrement de personnes/de projet et ne comporte pas les cours de gestion.
Contenus des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Cours professionnels - Cours de gestion économique d'entreprise pour les formations de chef d'entreprise (séparément des cours professionnels ou intégrés à ces derniers selon le métier) - Organisation variable d'un métier à l'autre (toujours bien vérifier le programme)
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> - « Chef d'entreprise » : la majorité des formations durent 2 ans (souvent + 1 année préparatoire si pas déjà une qualification dans le métier) - « Coordination et encadrement » : 1 an le plus souvent
Horaire des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Souvent en soirées et/ou samedi, parfois en journée (variable d'un métier à l'autre, d'un centre à l'autre) pour +/- 8 h par semaine. - Volume des apprentissages sur le terrain en entreprise => au total, un horaire dense de 38h/semaine dans le cas d'une convention rémunérée. - Présence obligatoire (% d'absence toléré)
Évaluation	Évaluation à la fin de chaque module + évaluation pratique en fin d'année préparatoire et en fin de formation (il faut 60% du total des points pour que l'année soit validée et 50% min dans chaque module)
TFE et mémoire	Travail de fin d'études (projet d'entreprise dans le secteur) à défendre oralement devant un jury avec professionnel.
Stages	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'« heures de pratique à prester en entreprise » obligatoirement varie d'un métier à l'autre - Si cette pratique est obligatoire, choix entre stage sous convention IFAPME (= rémunéré selon barème, généralement temps plein toute l'année) ou stage bénévole. - Si pratique non obligatoire, la seule possibilité est un stage sous convention IFAPME.
Enseignants	Formateurs des cours professionnels = professionnels du secteur toujours en activité dans leur métier et qui ont donc une pratique à jour.
Méthode de travail	L'apprenant doit répondre aux exigences de cours + examens/travaux de temps en temps. Organisation à trouver car classiquement (si convention rémunérée) 4/5 ^{ème} de la semaine, il doit répondre aussi à des exigences en milieu professionnel + impact des déplacements pour s'y rendre.
Pédagogie et taille des classes	<ul style="list-style-type: none"> - Le formateur ne fait généralement pas un exposé, mais partage son savoir y compris via des activités pratiques en atelier - +/- 25 personnes max la plupart du temps en cours théoriques et de gestion ; en petit groupe (+/-15 personnes max) pour les ateliers de pratique.
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Age minimum : 18 ans au 31 décembre - 4^{ème} générale/technique/ artistique réussie Ou - 6^{ème} professionnelle réussie + CQ6 - CESS pour certaines formations - Possibilité d'examen d'entrée/dossier d'admission
Diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme homologué par la FWB : « diplôme de chef d'entreprise » ou « diplôme de coordination et d'encadrement » - Diplôme permettant en général l'accès à la profession si elle est protégée - Pas d'équivalence avec les titres de niveau délivrés par le Ministère de l'Enseignement, c'est-à-dire pas d'équivalence avec le diplôme de bachelier, mais diplôme globalement positionné au niveau 4 ou 5 du cadre européen des certifications.

L'enseignement secondaire qualifiant	
<i>Technique de qualification et professionnel</i>	
Objectifs	Former des professionnels de terrain avec des compétences et des connaissances en lien avec la réalité. <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement technique de qualification développe plutôt l'aspect "conception". - Dans l'enseignement professionnel, le développement du "savoir-faire" est prédominant.
Contenus des cours	<ul style="list-style-type: none"> - Technique de qualification : la partie théorique est plus importante que dans le professionnel ; cours techniques spécifiques au métier, accompagnés par un peu de pratique. - Professionnel : principalement des cours pratiques lors desquels est appliquée la théorie. - Le CESS est dispense des cours généraux ; ce temps libéré permet de se mettre à jour au niveau des apprentissages liés au métier.
Durée de la formation	3 ans (Parcours de l'Enseignement Qualifiant) ou 2 ans si avis favorable du conseil d'admission + obligation de valider les UAA de l'année dispensée (dans ce cas un élève pourra accéder à une 5 ^{ème} sans être passé par une 4 ^{ème}).
Horaire des cours	Entre 28h à 36h par semaine. 5 jours sur 7 (hors périodes de stage d'immersion professionnelle). Cours obligatoires.
Évaluation	Évaluations continues, tout au long de l'année. En dernière année, présentation d'une épreuve intégrée devant un jury (interne et externe).
TFE et mémoire	TFE en dernière année pour développer une question liée à l'option en mélangeant pratique et théorie.
Stages	<ul style="list-style-type: none"> - Obligatoires, ils visent à vivre en immersion les réalités de terrain et développer les compétences acquises à l'école. - La durée dépend des options mais les stages s'étalent sur plusieurs semaines.
Enseignants	Des enseignants de formation commune mais aussi beaucoup de professionnels ayant une expérience de terrain (en grande partie). Pour les cours de technologies, les professeurs sont souvent diplômés en lien avec l'option enseignée.
Méthode de travail	Liens étroits entre la théorie et la pratique. Cours en ateliers pour lesquels la taille des groupes est définie par les normes de sécurité. Les cours pratiques utilisent la pédagogie par projet, les classes inversées...
Pédagogie et taille des classes	Cours en groupe-classe de taille modérée, étudiant actif, encadrement personnalisé. Pour certaines formations, dans certains établissements, une classe regroupant uniquement les élèves ayant déjà obtenu le CESS est constituée.
Conditions d'admission	La demande d'inscription d'un élève ayant déjà obtenu le CESS doit être acceptée par la direction de l'établissement
Diplôme	Certificat de Qualification